



A la veille de la double confrontation du 12 et 16 novembre contre les Mambas Mozambicains, les Lions Indomptables du Cameroun font face à un vent de contaminations au coronavirus et de blessures qui crée des absences de plusieurs piliers et cadres de l'équipe. Une situation qui contraint Antonio Conceçao de sortir la carte des renforts.

Covid-19, le virus tueur est dans la tanière ! Après les forfaits annoncés de Michael Ngadeu et **Jean Onana**, celui de **Fai Collins** est désormais confirmé. Le défenseur du Standard de Liège vient s'ajouter à la longue liste des joueurs absents après avoir été testé positif au coronavirus. A cette liste, s'est ajouté Jérôme Onguéné le défenseur de Red Bull Salzburg.

Une autre absence qui ne passera pas inaperçue est celle d'**Eric Maxime Choupo Moting**, cloué par une blessure qui n'est pas encore confirmée au sein de l'équipe des Lions. L'attaquant du Bayern Munich en Allemagne souffrirait des douleurs lombaires. « *Nous attendons le rapport médical pour confirmer son absence ou pas* », a déclaré le Pr Williams Ngatchou, Médecin des Lions Indomptables du Cameroun.

#### Le Plan B

Pour pallier à ces multiples absences, **Antonio Conceçao** a appelé de nouveaux joueurs en renfort. C'est le cas du défenseur **Macky Bagnack** (10 matchs) et du milieu de terrain **Martin Hongla** (11 matchs, 1 but, 1 passe décisive) respectivement pensionnaire du Partizan Belgrade

et du Royal Antwerp. Ces deux joueurs titulaires indiscutables dans leur club figuraient déjà sur la liste d'attente et ils sont logiquement convoqués.

Au plan local, deux joueurs ont également été appelés. Il s'agit du défenseur **Herve Ngomo** et du milieu de terrain **Felix Oukine** qui, tous pensionnaires de Coton Sport de Garoua, ont rejoint la tanière ce mardi 10 novembre.

En rappel, Cameroun-Mozambique, ce match comptant pour la troisième journée des Eliminatoires de la Can 2022 prévu ce 12 novembre au Stade de la Réunification à Douala se disputera à huis-clos du fait de cette même pandémie qui a déjà créé de nombreuses absences dans la tanières des Lions. L'indication restrictive est contenue dans [un communiqué](#) de Narcisse Moulle Kombi, le Ministre des Sports et de l'Education Physique, rendu public ce mardi 10 novembre 2020.